

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 22 novembre 2018, de 18 h 30 à 21 h

UOG — Université Ouvrière de Genève

Auditorium Adrien Wyss

Présents

Associations membres :

ACCED – K. Studer

AIDE – C. Lanvers

ADAP – S. Mermod

ANS – G. Foretta

ASED - C. Martinet Fay

ASSAFI – A.C. Horton

ASSOTIC – M. Faure

ASVD – M. Djeguime

CEAS GENEVE – B. Bise, N. Polasek

CETIM – F. Rochat

COTMEC – M. Olivet (CI)

CSS— J.M. Richard, A. Martenot, B. Hugnit

Escher, V. Luisier

E-CHANGER – F. Sorg Guigma, M. Clauijo

Muh

EDM – S. Arcila Gut

EFI – E. Merlach (CT)

EIRENE – P. Carron

ESFA – A. Heiniger

FDF – P. Nicole, S. Burgener

GETM – A. Mackinnon, C. Wyrsh

GLOCAL – J. Fornells

GRAD – B. Lecompte

GRAINE DE BAOBAB - E. Longet

HELVETAS – P. Schmitt

IDH – G. Valdez

IREG – P. Egger

JACO – G. Hunter, B. Studer

KOMBIT – R. Zaugg, C. Zaugg

LA FLORIDA – PEROU - J.-L. Pittet (C), F. Ribordy

MADR – A. Rajman

MAGASINS DU MONDE – M. Rheme, A. Denis

MCI – A. Stoll

OMOANA – S. Grangier

QUAKERS – R. Ockwell

PUBLIC EYE - J. Reinhard

RAFAD - A. Vergeylen (CI)

SDEV – N. Bohr

SIT – K. Studer

SOLIDAR – S. Cusin

SWISSAID – S. Dutruel (C), A. Vallat

TERRE DES HOMMES SUISSE-GENEVE – C. Roduit, S. Ramis

TOURISM FOR HELP – S. Parron

TRADITIONS POUR DEMAIN – S. Felder

URBAMONDE – L. Oswald (CT), S. Lerch

UTOPIE NORD-SUB - B. Haroun-Gos

Conseil : R. Longet (Président), A.M. Cruz (sortante), C. Bertone (sortante), S. Dutruel, I. Milbert

Commission Technique : E. Noelte, A. Simon

Commission d'information : O. Lavilla, A. Vergeylen.

Contrôle financier : V. Bouloudani

Secrétariat : Catherine Schümperli Younossian, E. Anderson-Mottier, M. Berger, M. Büschi, B. Carvas, C. Dubouloz Chantre, L. Cruz Hefti, A.-M Lopez-Riat, M. Rouquier, F. Tissot

Invités : C. Clemente, candidate CT et R. Morgantini, candidat CI

Excusés

Associations membres : ACTARES, ASAC, ASC, ATDQ, CTM, EDFU, FONDATION LE BALAFON, HUMANITEL, IHEID, KALLPA, MPF, PROTIERRADENTRO, UNITERRE - Commission Internationale

Conseil : S. Ghinet (Vice-Président)

Commission technique : D. Rossier, L. Soler-Gomez, A. Crivellari, E. Dross, A. Duruz, M. Escobar Vaudan, U. Forero, M. Fuentes, F.X. Kajyabwami, S. Lachat, P.-L. Monteil, R. Mukundji, N. Ritter, A. Van Lanschot

Commission d'information : C. Bruttin, G. Corredor, S. Kasmé

Commission de contrôle financier des projets : I. Nouind

René Longet souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il indique que des membres du Conseil l'ayant quitté au cours de cette année seront remerciés en fin de séance et que la lettre envoyée voici une semaine plus tôt par GeTM sera traitée en interne puis il y aura une rencontre avec cette association.

1. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 21 juin 2018

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Informations (Président et Secrétaire générale)

René Longet remercie Catherine Schümperli à l'occasion de sa première année (et 22 jours !) en tant que Secrétaire générale pour son grand engagement, sa fermeté et son entregent, sa rigueur et sa compréhension, c'est un plaisir de pouvoir travailler avec elle. **Catherine Schümperli** indique qu'elle est ravie de sa première année, de pouvoir conduire de beaux projets avec une équipe renouvelée et que son engagement est aussi fort qu'au premier jour. Elle rappelle que deux nouveaux collaborateurs seront présentés ce soir et que nous prendrons congé de Michel Berger en fin d'AG, non sans émotion ; Anne-Marie Lopez-Riat prendra congé fin janvier 2019.

Catherine Schümperli fait tout d'abord un focus sur trois projets marquants en matière d'information et de communication :

- Le lancement des émissions « Esprit solidaire » sur « Léman Bleu ». Une formation à la capture d'images est organisée pour les AM retenues pour des émissions.
- La table ronde du 4 octobre 2018 à l'Université « 17 objectifs pour transformer le monde » a rassemblé des intervenant-e-s prestigieux et un public nombreux (plus de 250 personnes). Un supplément dans la Tribune de Genève et un Réflexion et Débats ont été édités en parallèle sur ce thème.
- Le lancement de l'installation de réalité virtuelle « 360° degré sur le monde » qui est présentée avant et après la présente AG.

Ces outils sont conçus pour présenter les projets des associations membres (AM). Ce faisant la FGC joue son rôle en étant à leur service afin de leur offrir une bonne visibilité par des supports de communication novateurs. Nous sommes ravis de l'accueil fait à ces initiatives.

Elle évoque ensuite l'engagement de deux nouvelles personnes au sein du secrétariat :

- Pour le poste de secrétaire exécutif : Florian Tissot, dès le 1^{er} octobre 2018. Il est titulaire d'un master en science politique de l'Université de Genève et a été pendant près de 4 ans chargé de communication et de la comptabilité à Genève-Tiers Monde.
- Pour le poste de coordinatrice des projets d'information : Mélanie Rouquier, actuellement engagée comme cheffe de projet de l'installation « 360° sur le monde », mandat qui devait prendre fin en décembre 2018. Elle avait préalablement travaillé pour la FGC dans le cadre des festivités du 50^e. Elle poursuivra ses activités à la FGC en tant que coordinatrice des projets d'information au 1^{er} janvier 2019. Un mois de passation des dossiers avec Anne-Marie Lopez-Riat est prévu. Le processus de recrutement pour ce poste était serré, avec 40 bonnes candidatures.

Elle souhaite une chaleureuse bienvenue aux deux nouveaux collègues du secrétariat.

Ensuite, elle expose la situation concernant nos partenaires financiers. Le nouvel accord-cadre avec la DDC pour la période 2019-2020 est en cours de validation. La contribution sera la même que pour la période précédente (2017-2018), soit 6.7 millions pour deux ans. Mais de nouveaux objectifs ont été posés aux 7 fédérations du Fédérésop pour répondre à des mêmes exigences définies sous « *Management Level 2 : Dialogue politique et apprentissage commun.* » Ces nouvelles exigences, avec un délai de deux ans pour les atteindre, auront un impact sur les AM, notamment dans trois domaines :

- La mise à jour d'un système de contrôle interne (SCI) au niveau des fédérations et le soutien aux associations membres pour disposer d'un SCI adapté à leurs besoins. Une formation pour les AM sera vraisemblablement proposée en collaboration avec la Fédévaco. À noter que cette exigence devrait être également demandée par le Canton au travers de son audit du Service d'audit interne.

- Adoption du code de bonne conduite pour la prévention de l'exploitation et l'abus sexuel du DFAE : un ensemble de mesures cohérentes pour la prévention de l'exploitation et l'abus sexuel (PSEA – acronyme anglophone) avec la création d'un mécanisme de signalement de ces abus au niveau du Fédérés. C'est une préoccupation d'actualité au niveau international. Un groupe de travail a été constitué au niveau du Fédérés pour répondre à cette exigence. Le protocole d'accord entre la FGC et les AM contiendra une clause en référence au Code de bonne conduite du DFAE¹.
- Introduction des indicateurs de référence agrégés (ARI) : En concertation avec le Fédérés et la DDC, la FGC introduira un nombre limité d'indicateurs agrégés de référence qui permettent de démontrer la contribution de la FGC, par le biais des activités de nos AM, à l'atteinte des objectifs d'efficacité du Message sur la coopération internationale 2017-2020 de la DDC (message Sud). Cinq indicateurs sont en cours d'identification et pour lesquels il sera demandé, en coordination avec les AM, de faire remonter l'information.

La FGC a contribué par ailleurs activement au dialogue sur l'évolution de la coopération internationale dans deux domaines : la nouvelle politique de coopération de la DDC avec les ONG et l'Agenda 2030 avec les 17 ODD. La DDC tient en haute estime le travail des fédérations. En témoigne l'invitation au colloque « Fédérer, innover, mobiliser pour l'Agenda 2030 – les fédérations cantonales en exemple » dont l'objectif était de faire connaître le modèle des fédérations aux membres de l'administration et aux ONG alémaniques notamment. Plus de 75 personnes y ont participé et Catherine Schümperli a été appelée à y faire un exposé. Cette reconnaissance nous a permis de sécuriser la contribution programme de la DDC pour les deux années à venir. Il y a une dynamique très forte au niveau du Fédérés. A noter également la publication d'un flyer de présentation du Fédérés.

Concernant la création Commission Partage des savoirs (inscrite dans les Statuts de la FGC en juin 2018), qui se substituera aux deux groupes actuels (groupe stratégique du programme Partage des savoirs et groupe d'évaluation des projets du Partage des savoirs) Catherine Schümperli précise que :

- Les règlements de la CPDS sont en préparation et seront adoptés par le Conseil courant 2019.
- Un appel à candidatures est lancé pour cette nouvelle instance avec dépôt des candidatures pour le 22 janvier au plus tard. Un minimum de trois personnes doivent être élues en dehors des instances pour cette commission qui sera composée également de membres proposés par la CI, la CT et le Conseil.

Michaela Buschi est disponible pour fournir toutes informations complémentaires à ce sujet.

Concernant le programme de formation FGC pour 2019, la secrétaire générale informe du partenariat conclu avec l'association Isango. En rejoignant le comité d'Isango, la FGC pourra aussi définir l'orientation stratégique des formations et veiller à ce qu'elles répondent aux besoins des AM. Une planification de l'offre pour 2019 sera bientôt disponible. Quelques formations phares : une formation sur le genre en mars, sur la capitalisation en mai, et sur le partenariat à l'automne 2019. Ce partenariat permet à nos AM de bénéficier du catalogue Isango à un prix très préférentiel (prix coûtant) et contribue au renforcement du réseau, car tant la FGC que la Fédévaco sont partenaires d'Isango.

Les formations proposées aux AM de nos deux fédérations vont ainsi favoriser l'échange de pratiques entre les associations et la création de synergies. Pour exemple : la formation sur la capitalisation donnée en alternance entre Genève et Lausanne sur 4 modules, donnée par Michaela Buschi et Anne Gueye, les chargées de partage des savoirs de nos deux fédérations. Cette offre est complémentaire à celle déjà organisée par la FGC notamment dans le domaine de la gestion de projet, donnée chaque année par les deux coprésidentes de la CT (cadre logique, utilisation du questionnaire FGC, etc.) et dans le domaine de la communication (Formation Léman Bleu et formation par les ateliers de la Com. de la Chambre de l'économie sociale et solidaire). L'information détaillée sera bientôt à disposition sur le site internet FGC et communiquée via la Newsletter et le Quoi de neuf de janvier. Michaela Buschi reste la personne de contact.

La secrétaire générale présente enfin les Axes transversaux pour l'année 2018 – 2019 retenus à ce jour :

- Les objectifs du développement durable – ODD

¹ Code de bonne conduite DFAE : https://www.eda.admin.ch/dam/eda/fr/documents/dienstleistungen-publikationen/code-conduct-partners_FR.pdf

- Jeunesse et développement, au Sud comme au Nord (à affiner). Il s'agit de remobiliser les jeunes avec une pièce de théâtre par exemple, à travers un événement fédérateur à destination des adolescents et jeunes adultes et permettant de mettre en valeurs des projets. .

Elle revient sur le projet phare de la FGC en vue de favoriser la relève au sein du réseau FGC : l'installation *360° sur le monde* réalisé avec Vincent de Vevey, un jeune artiste multimédia, et coordonné comme dit par Mélanie Rouquier. Depuis le mois d'octobre, elle a été présentée à trois occasions : à Step into Action, aux 150 ans du Courrier et à la Cité des métiers de cette semaine à Palexpo. Les retours des jeunes sur cette expérience sont très positifs. La réalisation de 5 nouvelles capsules est prévue en 2019. Un outil pédagogique reste encore à créer pour accompagner l'installation.

Le but est de présenter des projets et d'offrir de la visibilité aux AM, mais aussi d'offrir aux jeunes des possibilités d'engagement à la FGC ou dans les AM. Il y a ainsi un appel à bénévolat à travers cette installation, ce qui nécessite une mise à jour par les AM des informations concernant les opportunités d'engagement bénévole qu'elles peuvent proposer. Un stagiaire HETS sera engagé dès janvier 2019 pour 6 mois afin d'accompagner ce projet. De plus, nous allons mettre sur pied un groupe de jeunes qui aura pour mission de nous appuyer pour l'animation de cette installation.

Enfin, Catherine Schümperli présente le voyage terrain du secrétariat à Madagascar effectué par elle-même accompagnée de Emilie Anderson Mottier. L'un des objectifs de ce voyage a été d'identifier des projets potentiels pour aller tourner des capsules pour l'installation de réalité virtuelle. Les AM concernés seront contactées dans les prochaines semaines.

René Longet indique que le livre des 50 ans de la FGC est toujours disponible au tarif de 20 CHF, mais que des prix préférentiels seront accordés aux AM. Il reste une excellente carte de visite de la FGC et de notre action durant ces 50 dernières années.

3. Budget 2019 de la FGC (proposition du Conseil)

René Longet rappelle qu'un budget est une prévision des dépenses et des recettes attendues au cours de l'année suivante. Sa réalisation est toutefois tributaire des circonstances pouvant soulever en cours d'année. Il précise que le Conseil a procédé lors de sa dernière séance à une réévaluation des fonctions au sein du secrétariat et que la grille des salaires validée est incluse dans ce budget ainsi que des évolutions dans les taux d'activité. **Florian Tissot** présente le budget proposé avec quelques chiffres clefs. Ainsi, nos recettes espérées resteront stables pour l'année 2019, avec un maintien de la contribution de la DDC. Elles s'élèveront à 10'971'420 CHF, dont 9'632'000 CHF pour les projets et les plans d'action. Les dépenses pour 2019 ont été budgétées à 10'999'330 CHF, dont 991'330 CHF pour les frais de fonctionnement. Le résultat budgété en 2019 est de -27'910 CHF.

L'assemblée générale adopte à l'unanimité le budget 2019 de la FGC tel que présenté par le Conseil.

4. Information sur les quotas maximums de financement par AM pour 2018 et 2019

Florian Tissot rappelle le fonctionnement du processus de planification financière de la FGC. Les AM annoncent leurs intentions en début d'année pour les deux années suivantes (2019 et 2020 en janvier 2019 par exemple). Pour 2018, les AM ont annoncé un montant de 12,2 millions de CHF de besoins pour les projets. Or, seulement 10 millions de projets ont été à financer en 2018, et 2,1 millions de CHF de projets annoncés n'ont jamais été déposés. Les planifications annoncées par les AM sont donc souvent trop ambitieuses et les besoins en financement ensuite plus faibles qu'annoncés, ce qui rend les prévisions des besoins financiers difficiles à évaluer. Ces planifications servent notamment à fixer les quotas maximums de financement des AM, qui est un outil permettant d'ajuster les possibilités de financements des AM en fonction des ressources effectivement disponibles.

Il est donc demandé aux AM de faire preuve de prudence et de réalisme dans les intentions qu'elles annoncent et d'informer dès que possible les abandons de projets envisagés ou toute autre modification significative de leur planification financière. Pour ce faire, un mail au Secrétaire exécutif est suffisant.

Par ailleurs les réponses des AM aux demandes formulées par la CT se font souvent attendre, ce qui retarde d'autant les validations de projets et peut les repousser d'une année sur l'autre, avec cela leur financement. Pour ces différentes raisons, il reste, au 22 novembre 2018, 1.182 million disponible pour les projets mais pas encore engageables - alors qu'il n'est pas possible de les reporter sur l'année suivante. Actuellement,

les projets à l'étude en Commission technique et qui pourraient être validés d'ici à la fin de l'année représentent seulement 689'000 CHF. Il devrait donc rester 493'000 CHF de fonds à allouer d'ici fin décembre 2018. Afin d'éviter d'avoir à rendre ces montants, avec les conséquences que cela pourrait avoir pour l'appréciation de nos besoins financiers, le Conseil a décidé les mesures suivantes :

- **La possibilité d'avancer de la trésorerie aux AM sur des projets déjà validés en CT, mais initialement prévus en 2019 selon les planifications financières. Ces avances seront décidées entre les présidentes de CT et les coordinatrices des projets de développement avec pour objectif de garantir un niveau de risque limité et un traitement équitable pour les AM.**
- **La suspension du quota de financement maximum par AM en 2018, mais son maintien à 950'000 CHF (pour un quota plein) pour 2019, avec une réévaluation au printemps 2019 en fonction des ressources disponibles.**

Les AM ayant des financements en 2019 déjà acceptés par la CT recevront donc des avances de trésorerie en 2018 (dans le courant du mois de décembre) pour des fonds qui devaient initialement être versés en 2019 selon les planifications précédentes. Ces avances seront effectuées sur les fonds restants une fois financés les projets validés par la Commission technique en décembre, et qui demeurent prioritaires. Il est rappelé aux AM qu'il n'est pas nécessaire d'envoyer ces sommes immédiatement sur le terrain. Elles pourront rester sur les comptes de l'AM à Genève au 31.12.2018. Les AM sont encouragés à maintenir le calendrier de financement initial du partenaire et ne pas trop envoyer de fonds d'avance sur le terrain.

René Longet invite les AM à contacter le Secrétaire exécutif pour plus de questions.

Mme Sophie Grangier d'OMOANA demande s'il y a besoin de faire une demande pour ces fonds. **Florian Tissot** répond que cela n'est pas nécessaire et que les avances seront faites automatiquement sur les projets pour lesquels cela sera possible. Il est également demandé s'il est possible de proposer à nouveau des projets qui ont été refusés. **Florian Tissot** répond que cela n'est pas possible, car le délai minimal de présentation des projets à la CT pour espérer un financement cette année est dépassé.

5. **Élections partielles pour la période 2018-2020 (Propositions du Conseil)**

Candidate pour la Commission technique — Mme Cari Clemente :

Cari Clémente se présente. Elle est espagnole et vit depuis 13 ans à Genève. Elle a passé un Bachelor en sciences humaines à Alicante. Arrivée à Genève dans le cadre d'un séjour ERASMUS elle a ensuite effectué un stage à l'ONU. Cari Clemente s'est ensuite lancée dans le marketing, mais ce métier ne correspondant pas à ses valeurs, elle s'est réorientée dans la coopération et a suivi une formation à la gestion de projets puis un CAS en études genre.

Ayant une expérience de plus de 8 ans en gestion de projets, sur des thématiques comme la souveraineté alimentaire et le genre, elle s'est spécialisée principalement sur le Pérou. Connaissant bien le travail de la FGC et des AM, elle répond volontiers à l'appel de nouvelles forces de la CT afin de participer au travail de la FGC.

L'Assemblée générale élit Cari Clemente à l'unanimité moins une abstention.

Candidat pour la Commission d'information — M. Raffaele Morgantini :

Raffaele Morgantini se présente et indique être motivé par la CI et par l'importance de sensibiliser et d'informer. Il souhaite développer de nouvelles modalités d'information et de sensibilisation sur les enjeux de coopération. Suisso-bolivien, il a grandi à Locarno et obtenu un Bachelor en relations internationales à Genève puis un master en coopération et développement international à Bruxelles. Après diverses expériences dans les milieux associatifs (au Tessin, à Bruxelles et à Genève), il a fait connaissance avec la FGC. Il a effectué des voyages sur le terrain en Bolivie et au Brésil. Il souhaite contribuer positivement aux travaux de la CI et mettre ses connaissances au service de cette commission. Il travaille au CETIM depuis 3 ans et s'intéresse plus particulièrement aux droits des paysans. **René Longet** souligne la grande actualité de son travail de master : *«Le paradigme du Vivir Bien en tant que projet politique en Bolivie dans un système économique (néo)extractiviste ».*

L'assemblée générale élit Raffaele Morgantini à l'unanimité.

Organe de révision indépendant (pour une année) – Fiduciaire WUARIN & CHATTON :

Florian Tissot indique que trois devis ont été demandés pour le mandat de révision des comptes 2018 de la FGC. Elles ont été présentées au Conseil qui a retenu Wuarin & Chatton, fiduciaire connue parmi nos AM. Le montant est plus important que les années précédentes, aucune fiduciaire n'a pu s'aligner sur le tarif de TECAFIN.

L'Assemblée générale élit à l'unanimité la fiduciaire WUARIN-CHATTON comme organe de révision de la FGC pour les comptes 2018.

6. «Les cofinancements : un coup fatal pour les petites et moyennes associations?», intervention de la CSSR

René Longet relate que la CSSR a récemment alerté le secrétariat sur les difficultés que cette AM rencontrait pour de répondre aux exigences de cofinancement. Il fait un bref historique de ce sujet, rappelant qu'après de longues discussions dans le groupe de travail consacré à cette thématique, l'AG du 25 juin 2015 a voté à une large majorité le principe du cofinancement, puis celle de novembre 2015 ses modalités concrètes, en adoptant cette fois-ci par un vote serré le modèle proposé en alternative à celui du Conseil par Terre des Hommes.

Il rappelle aussi que si le cofinancement était la règle pour les financements accordés par les pouvoirs publics aux projets présentés par des associations non membres de la FGC il l'était aussi dans les fédérations du Fédérés et à des taux bien plus importants que ceux proposés puis décidés chez nous. De plus certes la DDC l'avait demandé, mais c'est surtout pour éviter qu'une AM dépende trop de la FGC et pour renforcer son assise et sa capacité de mobiliser des donateurs personnes physiques et morales, qu'une majorité s'y est retrouvée.

La FGC s'est engagée à cette occasion à faire un bilan de ce dispositif en fonction des expériences faites et à soutenir les AM dans leur mission de recherche de fonds, avec notamment l'organisation d'atelier de formation sur cette thématique. L'alerte communiquée par notre AM la CSSR nous montre qu'il est maintenant temps d'enclencher le processus du bilan annoncé lors de l'introduction de la mesure en 2015.

Vivianne Luisier présente de la CSSR expose ensuite la réflexion de la CSSR sur le cofinancement. Elle rappelle que la CSSR est une des fondatrices de la FGC. Elle a également participé aux activités et aux discussions sur la mise en place de ce dispositif. Elle indique que sur les 37 demandes effectuées un seul financement a été trouvé, celui de la commune de Puplinge. A ce jour, la CSSR n'arrive pas à trouver les cofinancements demandés par la FGC. Elle indique qu'elle a une préférence pour les fonds publics, car l'argent a une odeur et la CSSR ne souhaite pas demander de fonds à ceux qui sont la cause des problèmes d'inégalités dans le monde.

René Longet la remercie pour son intervention. Il est surpris par le financement de la commune de Puplinge et rappelle l'art 6 des Statuts de la FGC qui interdit aux AM de solliciter des bailleurs publics genevois pour le financement de projets sauf dérogation accordée par le Conseil.

Gail Hunter de Jardins de Cocagne indique que son AM et le MCI avaient averti lors des discussions de 2014-2015 du risque qui se concrétise maintenant, de ne pas trouver les financements demandés auprès de bailleurs privés.

Alejandro Mackinnon de Genève Tiers-Monde indique que 127 dossiers de demandes de fonds ont été envoyés par son AM pour seulement 3 réponses favorables. Il trouve que cet effort demande trop d'énergie pour peu de résultats. Il indique que les bailleurs privés ne sont pas enclins à financer le petit bout restant, mais préfèrent être partie prenante dans le projet. D'autre part il estime que certains projets plus militants ne peuvent pas être financés par le secteur privé.

Valérie Bouloudani demande si cette condition du cofinancement a fait partie des renégociations avec la DDC évoquées au début de cette assemblée. **Catherine Schümperli** répond que la DDC a surtout ajouté des nouvelles exigences sans laisser la possibilité de remettre en discussion des choses déjà négociées. Elle rappelle son intention de faire dans les prochaines années de nouvelles propositions pour soutenir les AM en situations difficiles.

Isabelle Milbert rappelle qu'il existe différents types de soutiens qui ne sont pas forcément financiers et que ceux-ci pourraient être pris en compte dans le cofinancement exigé.

René Longet rappelle ce qui en 2015 avait été admis pour les cofinancements et indique qu'il est possible d'affiner cette liste et au terme du bilan que nous allons maintenant faire si besoin est de l'élargir.

Jean-Marc Richard de la CSSR rappelle que le cofinancement est une mesure imposée par la DDC, alors qu'elle ne l'est pas par les autres bailleurs alors que le DDC représente seulement 30% du financement de la FGC. Il rejoint le fait que certains projets ne sont pas finançables par le secteur privé.

René Longet rappelle que les autres fédérations cantonales ont des taux de cofinancement plus élevés et que cela ne semble pas poser problème aux associations dans les autres cantons. Certains projets ne sont pas finançables par le secteur privé si on entend par là des entreprises mais ils peuvent par contre fort bien être de nature précisément à mobiliser des personnes physiques qui se déclarent solidaires de la thématique avancée.

Michel Faure du Théâtre des intriguants rejoint la déclaration que l'argent a une odeur et qu'il n'est pas concevable de demander de l'argent à n'importe qui (il cite l'exemple de Glencore).

René Longet rejoint cette remarque, il y aurait aussi la cigarette, le pétrole etc, et estimerait problématique pour notre cohérence et crédibilité que des AM acceptent des financements d'entreprises dont les agissements vont exactement à l'encontre du développement que nous voulons promouvoir sur le terrain et dans le monde. Il sera nécessaire de débattre d'un cadre éthique pour les dons du secteur privé commun à toutes les AM, un premier tour d'horizon a déjà été fait à ce sujet au sein du Conseil mais d'abord nous voulons mieux comprendre la situation au niveau des AM avant de proposer des critères qui vont forcément être un peu restrictifs. Mais on devra y venir. Il précise enfin qu'une enquête auprès des AM sera réalisée courant 2019 et que ce sera l'occasion d'intégrer le bilan de l'impact du cofinancement.

7. Présentation du livre « Petit baobab deviendra grand » d'Éliane Longet, fondatrice et présidente de Graine de Baobab

Catherine Schümperli introduit l'ouvrage qu'elle résume comme « tout un parcours de vie » et un excellent exemple de capitalisation d'une approche cohérente et large. C'est une bonne vulgarisation du travail de terrain qu'elle a lu avec plaisir.

Eliane Longet présente son ouvrage proposé à 10 CHF au lieu de 14, qui relate 14 ans d'expérience dans la conception et le suivi de projets. Cet ouvrage est une étape de capitalisation. La FGC vise à être un lieu de partages et d'échanges entre les AM. Nous avons tous à gagner à mieux connaître les projets des uns et des autres, à apprendre de nos réussites et de nos difficultés. Tout est parti d'une récolte de fonds à Noël d'une école genevoise, pour un projet lié à l'eau dans un pays du Sud.

Elle accompagnait une troupe de jeunes du Théâtrechamp qui allait présenter un spectacle à Ouagadougou avec une troupe locale, lorsqu'un des Burkinabè lui parle de son projet de construction d'une retenue d'eau de pluie dans son village. Et c'est là que tout a commencé et cela ne fut pas un long fleuve tranquille. À partir de cette première réalisation est née l'association Graine de Baobab (GdB) avec comme objectif de conduire des projets de développement durable comprenant l'accès à l'eau, à l'alimentation, à l'éducation, à la santé, à des revenus.

En 2008 l'association entre à la FGC et est accompagnée pour la conception d'un projet de plus grande envergure, concernant 6 villages puis 34 actuellement, afin d'améliorer la productivité agricole, de diversifier les activités économiques en milieu rural, de contribuer à la souveraineté alimentaire et de lutter contre l'exode rural et la pauvreté. Le livre présenté est à la fois un manuel pratique et un témoignage, qui relate aussi les erreurs et les leçons apprises. Elle invite les personnes présentes au Marché de Noël de GdB qui se tiendra le 30 novembre et le 1^{er} décembre à Carouge.

La question de la situation sécuritaire au Burkina Faso et de son impact sur les projets est posée. **Eliane Longet** répond qu'elle est partie une semaine seulement au lieu des deux usuellement, et accompagnée d'une garde de sécurité. Le Burkina Faso connaît une déstabilisation alimentée par l'ancien président qui a dû partir après une révolte populaire. Les gendarmes sont visés, des mines sont placées, et on craint pour les personnes sur place qui peuvent être ciblées. Mais elle rappelle que ce n'est pas lorsque la situation est difficile qu'il faut partir, bien au contraire. Une interruption des projets peut avoir des conséquences très graves.

8. Présentation de « EN-Jeu », un outil d'auto-évaluation institutionnel présenté par Marie-Hélène Pierret, fondatrice et directrice de EN-Jeu

Michaela Buschi introduit le projet En-JEUX dont le but est de proposer aux AM un outil de diagnostic institutionnel sous la forme d'une web-application. **Marie-Hélène Pierret** remercie René Longet et Catherine Schümperli pour l'invitation à prendre la parole et Michaela Büschi et la FGC pour le financement accordé pour ce projet. Elle remercie également tous les amis et collègues qui l'ont appuyée dans l'élaboration du projet.

Elle présente l'outil, qui vise à améliorer le fonctionnement d'une association dans les domaines de la communication, de la recherche de fonds ou quant au sentiment d'appartenance. C'est une approche à la fois conviviale et collaborative basée sur une démarche positive et qui ne présuppose pas un modèle type d'association. Il invite les associations, quelles qu'elles soient, à réfléchir avec leurs équipes pour analyser leur situation, dresser un diagnostic pour obtenir des propositions d'amélioration. Le but n'est pas de donner des solutions toutes faites, mais de poser les bonnes questions et d'avoir des propositions en vue d'une réflexion.

Le volet gouvernance, qui est l'une des quatre composantes de l'outil, est en ligne depuis juin 2016. Ce volet comporte 360 questions réparties en 10 thématiques. Les autres volets seront en ligne dès en septembre 2019. En complément, des personnes sont en formation afin de pouvoir proposer un coaching personnalisé. Le but n'est pas de donner des solutions toutes faites, mais de poser les bonnes questions et d'avoir des propositions pour entamer une réflexion. Les AM de la FGC ont accès au premier volet gratuitement. Le 14 février 2019 aura lieu un café des AM où l'approche sera présentée plus en détail.

9. Prise de congé de Catherine Bertone et d'Anne-Marie Cruz (membres du Conseil)

René Longet relate le parcours des deux membres qui ont quitté le Conseil durant l'année 2018 :

- Catherine Bertone : membre du Conseil depuis le 6 juin 2013 et qui a décidé de le quitter 5 ans jour pour jour après, puisque sa démission a eu lieu le 6 juin de cette année. Longtemps engagée au CEAS, elle a une maîtrise en ingénierie agronome. Elle travaille actuellement dans un bureau d'études actif dans toute la Suisse romande ce qui l'éloigne par trop de Genève
- Anne-Marie Cruz qui avait rejoint le Conseil en juin 2015, le quitte après un engagement de 3 ans et 3 mois puisqu'elle a donné sa démission pour le 30 septembre. Présidente de Madre Tierra Suisse, elle est titulaire d'une licence en Sciences économiques et sociales et en sciences politiques ; ses activités actuelles ne lui permettent plus de participer aux travaux du Conseil.

René Longet les remercie pour leur implication active au sein du Conseil, pour une fédération vivant ses valeurs et pour une dynamique associative forte. La FGC peut être fière de sa pertinence tant à l'interne qu'à l'extérieur et de son bon fonctionnement et elles y ont eu leur part. Nous prenons aujourd'hui congé de deux collègues à l'implication forte et espérons les revoir dans le réseau de la FGC. Elles représentent aussi une génération qui a du mal à pouvoir s'engager autant que la génération plus âgée en raison des contraintes de formation, familiales et professionnelles propres à cette tranche d'âge. En guise d'attention, quelques bouteilles leur sont offertes.

Catherine Bertone dit avoir passé cinq années fort intéressantes, au milieu de beaucoup de tourmentes. Elle remercie chacune et chacun et particulièrement les membres du Conseil pour leur bon accueil et les bonnes interactions intervenues.

Anne-Marie Cruz évoque trois années riches en échanges pour rechercher les bons consensus et remercie le secrétariat, en rappelant le rôle de la FGC de représenter les AM. C'est grâce au travail des AM et aux bénévoles des instances et des AM que la FGC avance et elle souligne la nécessité de rester engagés et de ne pas noyer les AM dans les exigences gestionnaires.

10. Prise de congé et verrée en l'honneur de Michel Berger

René Longet remercie Michel Berger qui est pour lui l'engagement personnifié tant pour les personnes proches que plus loin dans le monde. Cet engagement faisait partie de sa personnalité, bien avant son arrivée à la FGC comme Secrétaire exécutif en 2010, un rôle qui comporte outre la supervision financière une relation proche avec les AM, et il a toujours été à l'écoute de leurs difficultés et a su leur donner des conseils adéquats. L'autre volet de la fonction est le lien étroit avec les bailleurs, de donner réponse à leurs

questions et de leur amener les nôtres. C'est l'incarnation, en fait, de la double dimension de la FGC. Il a dû ajouter à cela, en particulier durant la moitié de l'année 2017, la charge de Secrétaire général ad intérim qu'il a parfaitement assumée en dépit d'une forte contrainte horaire obligeant à une priorisation constante.

Un engagement riche en événements et changements où il a fallu pour la FGC se repositionner et se renouveler. Michel a toujours été impliqué et très serein. La FGC est bien à l'image de son ancien logo : un navire. Parfois il tangue, mais jamais il n'a chaviré. Dans ces moments, Michel a toujours su dissocier ce qui est important et ce qui en l'était moins, dans une préoccupation permanente de concilier les attentes des AM et celles des bailleurs, toujours avec précision, réalisme et humanisme. Il demande maintenant son droit à suivre son propre rythme.

Michel Berger remercie à son tour René Longet pour son important engagement en faveur de la FGC. Il remercie ses anciens et nouveaux collègues, et tout particulièrement Catherine Schümperli, les instances de la FGC, le Conseil et leurs bénévoles. Il rappelle qu'il a fait partie de ces instances avant d'être engagé dans la fonction qu'il a occupée 8 ans durant. Pour des raisons personnelles, il prend sa retraite, mais reste très attaché aux valeurs de la coopération et de la FGC.

Le Secrétariat conclut l'assemblée par la chanson « Il faisait des budgets pour nous », une chanson aux paroles inspirées de la chanson de Michel Berger, interprétée par France Gall « Il jouait du piano debout ». À l'issue de la chanson, un applaudissement long et soutenu exprime le lien de confiance qui s'est créé entre la FGC et le secrétaire exécutif sortant.

Fin de l'AG à 20h30, suivie d'une verrée conviviale